



# Evaluer et mesurer l'exposition professionnelle au bruit

*L'évaluation et la mesure des niveaux de bruits auxquels sont exposés les travailleurs est une obligation réglementaire (articles R. 4433-1 et R. 4433-2 du Code du Travail) pour les entreprises.*

*Evaluer et mesurer l'environnement sonore d'un bâtiment, d'un local, d'un poste de travail, sont des tâches complexes et nécessitant un matériel adapté.*

*Partenaire de vos démarches d'amélioration de la Qualité en entreprise, AJISSE vous accompagne dans cette étude réglementaire.*

# Nos solutions pour vous accompagner

Formule	Prestation	Détails	Durée	Tarifs HT
<b>Mesurage par tâches</b>	<i>Mesures des expositions au bruit sur tâches peu nombreuses, prévisibles et bien localisées. Ex : Estimation des nuisances sonores dans un local dédié.</i>	Mesure par sonomètre en poste fixe. Estimation des niveaux de crête, des niveaux d'exposition journaliers. Reporting détaillée des mesures et des résultats	½ journée de mesures + ½ journée de back office reporting	<b>900 € + frais</b>
<b>Mesurage par métier et/ou par journée entière</b>	<i>Mesures des expositions au bruit sur poste de travail répété d'un jour à l'autre, comprenant des tâches multiples de durée imprévisible (métier) et/ou pour poste à tâches non prévisibles, variées, aléatoires d'un jour à l'autre et imposant de nombreux déplacements.</i>	Mesure par exposimètre en place sur opérateur. Estimation des niveaux de crête, des niveaux d'exposition journaliers. Reporting détaillée des mesures et des résultats	1 journée de mesures pour 2 postes (½ j pour 1 poste) + ½ journée de back office reporting	<b>1 400 € + frais</b>
<b>Mesurages combinés</b>	<i>Mesures en postes fixes et en exposimètres embarqués</i>	Mesures par sonomètre pour locaux à postes fixes et par exposimètres par profils de postes suivant contraintes de l'entreprise. Estimation des niveaux de crête, des niveaux d'exposition journaliers. Reporting détaillée des mesures et des résultats	1,5 journées de mesures (affectation par locaux et par type de poste) + ½ journée de back office reporting.	<b>1 800 € + frais</b>

# Nos prestations pour vous accompagner

## Identifier les travailleurs susceptibles d'être exposés au bruit

<p><b>Niveau 1</b></p>	<p><i>Estimation sommaire du risque (communication dans le bruit, bibliographie)</i></p>	<p><i>Etude préalable des risques liés à l'exposition au bruit dans l'entreprise</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 0,5 j sur site pour recueil des données et visite du site = 400 € HT</li> <li>• 1 à 2 j de back office pour analyse et traitement des données (en fonction de la taille de l'entreprise), reporting = 500 € HT/j</li> </ul>
<p><b>Niveau 2 (suivant résultat niveau 1)</b></p>	<p><i>Evaluation simplifiée du risque (méthode des points d'exposition)</i></p>		
<p><b>Niveau 3 (suivant résultat niveaux 1&amp;2)</b></p>	<p><i>Mesurage d'exposition au bruit (suivant norme NF EN ISO 9612)</i></p>	<p><i>Détermination des nuisances et classement vis-à-vis des seuils d'action par postes et/ou locaux</i></p>	<p>A déterminer en fonction des points de mesures déterminés en niveaux 1 et 2</p> <p>Tarifs unitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 800 € HT/site</li> <li>• 500 € HT/back office</li> </ul>